exposer les raisons qui m'ont engagé à soutenir chaleureusement cette mesure. On a fait une objection que j'avoue, des l'abord, ne pas comprendre, c'est que puisqu'il nous est interdit de faire aucun changement dans les détails du projet, nous trahirions la confiance de nos commettants en acceptant l'ensemble d'un projet dont quelques détails sont contraires à leurs opinions et sur lesquels neus n'avons pas eu oceasion de les consulter, Dans le commerce ordinaire de la vie ne sommes-neus pas constamment obligés de confler à quelques agents des affaires qui nous intérement au plus haut point, mais qui, par leur nature même, ne peuvent être conduites autrement; et si nous avons confiance dans le jugement et l'habileté de nos délégués, ne sommes-nous pas heureux d'adopter leurs recommandations bien que, sur certains détails, ils ne soient pas toujours d'accord avec nous ? Or, tel est le cas, pour le projet de confédération dont l'étude demande des hommes habiles, calmes et sérieux. Tant d'intérêts divers, tant de grandes questions y sont compris, qu'il serait presque impossible d'arriver à un résultat satisfaisant si on voulait consuiter une assemblée populaire on tout autre corps trop nombreux. L'opinion publique a reconnu, j'en ai la conviction. qu'à l'époque où s'est tenue la conférence le soin de préparer le projet d'union de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord a été confié aux hommes d'état que leur habileté, leur expérience et leur jugement recommandaient le plus pour ee travail. Une preuve c'est que jusqu'à ce jour la confiance dans les délégués n'a pas encore été ébranlée, ni dans le public ni dans le presse, et que l'ensemble du projet a reçu l'approbation générale. Il y a plus, depuis trois mois les principales dispositions du projet sont soumises aux citoyens du Canada; les opinions varient, il est vrai, sur certains détails, mais la grande majorité est parfaitement disposée de laisser la question entre les mains de ses représentants pour qu'ils en approuvent l'ensemble, si, après une discussion complète, ils trouvent que ses mérites contrebalancent suffisamment certains vices de détail. Si donc, dans les circonstances particulières où nous nous trouvens, il est évident pour moi que le projet est bon comme ensemble je me crois parfaitement autorise. au nom de mes commettants, à soutenir cette mesare sans manquer à mon devoir et sans trabir aucunement le mandat qui m'a été confid. Veici maintenant les considérations

qui m'ont engagé à soutenir cette mesure et m'ont paru suffisantes pour contrebalancer les objections qui ont été soulevées. Elles sont de deux sortes : les premières ont trait à notre condition intérieure, les secondes à notre position vis-à-vis des états veisins. Sur le premier point, j'admets en partie l'opinion de l'hon membre pour la division de Brock, savoir: que nos divisions politiques ont soules nécessité les grands changements constitutionnels qui forment la base de la confédération. Mais en ce qui concerne nos relations extérieures, personne ne niera que la faiblesse chronique du gouvernement avait sérieusement alarmé les vrais amis du pays. L'orage nous menaçait et le vaisseau de l'état demandait des mains fermes et habiles; la faiblesse et l'hésitation nous conduisaient à un affreux désastre. Mais depuis quelques années, au moment où l'horizon politique s'assombrissait de plus en plus et que, de temps à autre, une vive animosité se manifestait entre nous et les Etats voisins. nous avons eu une succession rapide de ministères faibles et un gouvernement fort semblait presque une impessibilité : qui ne reconnaitra que cet état de choses recélait un grand danger pour notre société? Je crois que dans la fédération nous avons découvert le remède qui mettra fin aux dissentiments entre le Haut et le Bas-Carada qui nous ont valu tant d'administrations faibles. D'après le plan projeté, toutes causes de jalousie et de défiance entre les deux provinces vont disparaître et nous devons accueillir avec satisfaction tout changement qui fera cesser les obstacles créés par l'esprit de section et de parti qui ont entravé le chemin à tant de ministères successifs, et mettra les hommes les plus capables à même d'unir leur conseils et leurs talents pour former un gouvernement solide. Ces considérations, en dehors de plusieurs autres, m'ent décidé à soutenir chaleureusement cette mesure ; mais, selon moi, il y a encore d'autres raisons plus graves pour lesquelles l'union des provinces doit être opérée sans différer. Ceux qui ont suivi le mouvement de l'opinien publique en Angleterre depuis quelques années, dans le parlement ou dans la preme, en ce qui regarde les colonics, ont dû reconnaître que le sentiment général a été celui-ci, savoir : que nous devons commencer à assumer une plus grande part des des responsabilités devant lesquelles tout pays qui prétend à une existence nationale et à un rôle politique, ne doit point reculer. La